



Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Courriel :

Téléphone :

Date de naissance :

Grade :

Direction/Service :

€ | **MONTANT DES COTISATIONS**

(Cocher la case qui vous concerne)

Attaché(e)

Primo-adhésion

Principal(e)

En disponibilité, retraité

**Attaché(e) Hors-Classe,
Conseiller(e) d'administration**

✉ | **RÈGLEMENT**

Pour le règlement et l'envoi du bulletin vous disposez de deux options :

Par virement :

Envoyez votre bulletin **par courriel** à sandra.chavoz@i-carre.net

Et effectuez le virement à partir des coordonnées bancaires suivantes :

Domiciliation : BPBFC BESANCON CENTRE – 00002

IBAN	BIC
FR76 1080 7000 0232 4214 4205 789	CCBPFRRPPDJN

Par chèque :

Envoyez ce bulletin complété et accompagné de votre règlement par chèque

(à l'ordre de UN-SA-SNA) à l'adresse suivante :

Mme Sandra CHAVOZ
UNSA-SNA
16A rue des Brillets
25320 MONTFERRAND LE CHATEAU

Les cotisations syndicales ouvrent droit à un crédit d'impôt égal à 66% du total des cotisations versées (inscrivez case 7AC, 7AE ou 7AG de la déclaration 2042 RICI le total des cotisations versées dans l'année).

NB : si vous optez pour la déduction des frais réels au titre de vos traitements et salaires, vous devez inclure les cotisations syndicales dans les frais réels et par conséquent, vous ne pouvez pas bénéficier du crédit d'impôt.